



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 27 juin 2024

Objet de la délibération

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE : TARIFS 2025

Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Julian PONDAVEN , Lisenn LE CLOIREC , Marie-Françoise CÉREZ , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Guillaume KERRIC , Aline LE FUR , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY pouvoir à Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU pouvoir à Philippe PERRONNO , Roselyne MALARDÉ pouvoir à Joël TRÉCANT , Jean-François LE CORFF pouvoir à Claudine CORPART , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Yves DOUAY pouvoir à Pascal LE LIBOUX , Alain HASCOËT pouvoir à Jacques KERZERHO , Julien LE DOUSSAL pouvoir à Julian PONDAVEN .

Absent(s) :

Fabrice LEBRETON ayant pouvoir pour Alain LARRIVÉ, Pierre-Yves LE BOUDEC .

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Madame Anne-Laure LE DOUSSAL désignée pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction Aménagement

N° 2024.06.023

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE : TARIFS 2025

Rapporteur : Pascal LE LIBOUX

Le vote des tarifs de la taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) est effectué avant le 1^{er} juillet pour l'année n+1.

Les textes prévoient une indexation annuelle automatique (qui ne dépend donc pas des décisions des collectivités) de l'ensemble des tarifs sur l'inflation. Les montants actualisés des tarifs de droit commun sont publiés, comme dans le cadre du régime actuellement en vigueur.

Type de support	Tarifs 2024	Tarifs 2025
Publicités < 50 m ²	23,30 €	24,40 €
Support Numérique < 50 m ²	69,90 €	73,26 €
Enseignes < 12m ²	23,30 €	24,40 €
Enseignes entre 12 m ² et 50 m ²	45,00 €	47,16 €
Enseignes > 50 m ²	83,00 €	86,98 €

Vu les articles L. 2333-6 et suivants ainsi que R. 2333-10 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi sur la Publicité Extérieure instituée par l'article 171 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie,

Vu la circulaire du 24 septembre 2008 sur la Taxe Locale sur la Publicité,

Vu les articles L. 454-60 à L.454-62 du Code des Impositions des Biens et Services (CIBS),

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 3 juin 2024,

Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 10 juin 2024,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

➔ **APPROUVE** les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure proposés applicables en 2025.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 056-215600834-20240627-D202406023-DE